

tard et ma pâleur, je dis que je m'étais oublié, que j'avais brûlé la route, que mon cheval s'était emporté. (J. Sandeau.) *Brûler une étape, un gîte, un endroit. Ne pas s'y arrêter. Je pris la résolution de brûler l'étape de *** et de passer tout droit.* (J.-J. Rouss.) *Il a brûlé Paris, et sa chaise de poste l'a déposé tout de suite à La Brèche.* (Dider.) *Brûler la politesse, Y manquer, en quittant quelqu'un brusquement : Il nous a brûlé la politesse. Si vous mettez jamais des anguilles dans un étang, tâchez qu'elles s'y plaisent ; autrement, elles ne seront pas embarrassées pour vous brûler la politesse et s'en aller chercher fortune ailleurs.* (J. Macé.) *Brûler la cervelle, Tuer d'un coup de feu tiré dans la tête, à bout portant ou de très-près : Je te permets de manger de ce pain ; mais si tu en manges une miette, je te brûle la cervelle.* (Fouquier.) *Le mari vous brûlerait la cervelle, si vous en avez toutefois.* (Balz.) *Il a été employé dans le sens de pousser, déterminer au suicide : L'amour brûle la cervelle à plus de gens que l'ennui.* (H. Beyle.)

— Fig. Animer, consumer, dévorer, en parlant des passions : *Où l'orgueil nous gonfle, ou l'envie nous ronge, ou les convoitises nous brûlent.* (Boss.) *La luxure est un feu qui brûle jusqu'à la moelle des os.* (Laténa.)

Vous me connaissez mal, la même ardeur nous brûle.

— Loc. prov. *Brûler de l'encens devant quelqu'un, sur l'autel de quelqu'un, Le flatter avec des respects qui rappellent ceux qu'on rend à la divinité : Nous n'avons jamais brûlé d'encens sur l'autel de la popularité.* (E. de Gir.) *Brûler la chandelle par les deux bouts, Prodiguer sa fortune, ou sa santé, ou ses moyens, de quelque nature qu'ils soient, comme ferait de sa chandelle celui qui l'allumerait à la fois par les deux bouts : Le maître d'hôtel et l'intendant étaient d'accord ensemble, et brûlaient la chandelle par les deux bouts.* (Le Sage.) *Graissez les bottes d'un vilain, il dira qu'on les lui brûle, Faites du bien à un ingrat, il ne vous en aura aucune reconnaissance.*

— Argot de théâtre. *Brûler les planches, Jouer avec beaucoup d'entrain et de feu, en parlant d'un acteur. On dit aussi CHAUFFER LA SCÈNE.*

— Jeux. *Brûler une carte, La mettre de côté, la considérer comme si elle était détruite, brûlée : Vous avez vu cette carte, je la brûle.*

— *Brûler un cochon, Le flamber, l'entourer d'une flamme de paille, après l'avoir tué, pour brûler les soies : Dans beaucoup de pays, on ne brûle point les cochons : on les épèle après les avoir échaudés.*

— Alchim. *Brûler la matière, La calciner, la sublimer.*

— V. n. Se consumer par le feu : *Cette maison a brûlé. Ce bois brûle trop vite.*

Va brûler, dira-t-il, en l'éternelle flamme.

BOILEAU.
Que d'encens brûlerait dans le temple de Troie !
RACINE.

Honte à qui peut chanter, pendant que Rome brûle !
V. Hugo.

— *Etre allumé : Un feu magnifique brûlait dans la cheminée. Des lampes précieuses brûlaient dans le sanctuaire.* (Fléch.) *Le volcan brûle encore, même après que l'explosion a cessé.* (De Bonald.) *Une table, sur laquelle brûlait une lampe, était près de lui.* (F. Soulié.)

— Subir le supplice du feu : *Jeanne Darc brûlait déjà, et elle priait encore. Nous sommes des hommes de peu de foi, très-peu convaincus, au fond, que les juifs et les hérétiques doivent brûler éternellement.* (Guérault.)

— Par exagér. Etre excessivement chaud : *Ma tête brûlait. Cette eau brûle.*

Je sentis tout mon corps et transir et brûler.
RACINE.

— *Eprouver une excessive chaleur : On brûle au Sénégal, et, sous la même ligne, on jouit d'une douce température au Pérou.* (Buff.) *Se cuire à l'excès : L'omelette brûle. Ce rôti va brûler.* *Causer une chaleur excessive :*

A quoi bon, quand la fièvre en nos artères brûle,
Faire de notre mal un secret ridicule ?
BOILEAU.

— Fig. Jeter de l'éclat ou causer de l'ardeur : *L'amour est un flambeau qui brûle dans le ciel, et dont les doux reflets rayonnent jusqu'à nous.* (A. Martin.)

Mille ressentiments brûlent dans ma poitrine.
BEAUMARCHAIS.

— *Etre enflammé d'une passion, et particulièrement d'amour : Vous brûlez vous-même, ô malheureux jeune homme, sans le savoir.* (Fén.) *Vous avez brûlé d'un feu légitime et joui d'un bonheur innocent.* (Fén.) *Le zèle dont elle brûlait pour le rétablissement de cette foi dans le royaume d'Angleterre...* (Boss.)

Il n'en faut point douter, vous aimez, vous brûlez,
Vous perdez d'un mal que vous dissimulez.
RACINE.

Damon brûlait pour la jeune Emilie ;
Elle, à son tour, pour Damon soupirait.
F. DE NEUCHÂTEAU.

Héloïse aime et brûle au lever de l'aurore ;
Au coucher du soleil, elle aime et brûle encore ;
Dans la fraîcheur des nuits, elle brûle toujours.
(Eptre d'Héloïse à Abailard.)

— Désirer ardemment : *Après avoir ranimé ses troupes, qui, rassurées par l'arrivée des ré-*

serves, brûlent de vaincre, il donne le signal. (Thiers.)

Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher...
BOILEAU.

Et je brûle qu'un nœud d'amitié nous unisse.
MOLIÈRE.

Il brûle de parler bien plus que nous d'entendre.
Sa nouvelle lui pèse, il veut s'en décharger.
MOLIÈRE.

— *On dit dans le même sens Brûler du désir de : Nous brûlons du désir d'approfondir tout.* (Pasc.)

— *Brûler à petit feu, Attendre impatiemment, se consumer dans l'attente : Il n'y a point encore de nouvelles ; c'est brûler à petit feu.* (Mme de Sév.) *Brûler de soif, Avoir une soif ardente. Les pieds lui brûlent, Il a hâte de partir, comme si le sol lui brûlait les pieds. Les mains lui brûlent, Il est impatient d'agir. Le rôti brûle, Attention ; la circonstance est grave, et toute négligence dangereuse. Le torchon brûle, Se dit d'un ménage où règne la discorde : Ils sont nouveaux mariés, et déjà le torchon brûle.*

— Jeux. Etre très-près d'un objet que l'on a caché pour le faire chercher. Se dit par allusion aux personnes qui sont très-près du feu et qui en sont brûlées. S'emploie aussi dans le langage commun : *Mazurke sentait vaguement qu'il était sur la voie ; il brûlait, comme disent les enfants au jeu de l'anguille sous roche.* (P. Féval.) *Vous brûliez, mais vous ne me teniez pas.* (Balz.) *Perdre au jeu pour avoir fait trop de points : Trois points de trop ; j'ai brûlé.* *On dit aussi CREVER.* *Le tapis brûle, Avertissement indirect qu'on a oublié la mise, à certains jeux de cartes.*

— *Se brûler v. pr. Tomber ou se précipiter dans le feu ; être consumé par le feu : Empédocle se brûla dans le cratère de l'Etna. Cette enfant tomba dans le feu et s'y brûla. Les papillons se brûlent à la chandelle. Sardanapale se vit contraint de se brûler lui-même avec ses femmes.* (Boss.) *Il fallait l'entendre célébrer la coutume des femmes indiennes qui se brûlent sur le bûcher de leurs maris.* (Balz.) *Livrer au feu quelque partie de son corps : Scévol, jeune citoyen, se brûla la main qui avait manqué Porsenna.* (Boss.) *Etre atteint, blessé par un objet brûlant : Il s'est brûlé à la jambe. Qui touche le feu s'y brûle.*

— Fig. Etre atteint de quelque passion ; tomber dans quelque inconvénient auquel on s'était exposé : *Se brûler aux yeux d'une jolie femme. Celui qui se livre entièrement à ses passions est semblable à un homme qui, tenant un flambeau, marche contre le vent ; il peut se brûler à chaque instant.* (Max. orientale.)

Quand on se brûle au feu que soi-même on attise,
Ce n'est point accident, mais c'est une sottise.
RÉGNIER.

Le dieu qu'on nomme Amour n'est pas exempt d'aimer ;
A son flambeau quelquefois il se brûle.
LA FONTAINE.

Evitons les excès ; jamais trop ni trop peu ;
On se brûle souvent, étant trop près du feu.
FÉVILLÉ.

— *S'échauffer, devenir ardent : Si on néglige le premier âge, les enfants deviennent ardents et inquiets pour toute leur vie ; leur sang se brûle, les habitudes se forment.* (Fén.)

— *Se brûler les yeux, Se les irriter par une lumière excessive, un travail trop assidu : Vous travaillez jour et nuit, vous vous brûlez les yeux.* (V. Hugo.) *Se brûler à la chandelle, Tomber dans un péril, attiré par un objet attrayant, Allusion au papillon qui se brûle, attiré par l'éclat de la chandelle :*

Je vous connais, objets doux et puissants ;
Plus ne m'irai brûler à la chandelle.
LA FONTAINE.

— *Se brûler la cervelle, Se tuer soi-même ou se tuer l'un l'autre d'un coup de feu tiré dans la tête : Il faut qu'un homme qui veut se brûler la cervelle avec un autre prouve d'abord qu'il en a.* (J.-J. Rouss.) *Il ne rentrait pas chez lui, de peur de céder à la tentation de se brûler la cervelle.* (H. Beyle.) *Se brûler les ailes ou brûler ses ailes, Se laisser attirer par un objet agréable et dangereux, comme un papillon qui vient brûler ses ailes à la flamme d'une bougie : Que de galants se sont brûlés les ailes autour de cette jolie femme !*

Encore un innocent
Qui vient brûler son aile autour du trois pour cent !
PONSARD.

— *Se brûler les doigts, Se jeter dans une entreprise dont on ne reconnaît brusquement, mais trop tard, les inconvénients, comme une personne qui brûle ses doigts à un fer qu'elle ne croyait pas chaud : Il croyait pouvoir s'attaquer à moi, mais il s'y brûla les doigts.*

— Argot de théâtre. S'approcher, dans un moment de passion, jusque sur les feux de la rampe : *Quelques actrices se brûlent pour causer de l'émotion, d'autres pour donner un aliment à l'indiscrète curiosité des baignoires d'avant-scène. Mlle Emma Livry et d'autres moins connues, victimes de l'habitude de se brûler en figure, ont fini par se brûler en réalité. Une grande princesse de la rue de Richelieu se brûle pour donner au chef des romans le signal du triomphe.* (Dumersan.)

— Allus. hist. *Brûler ses vaisseaux, Allusion à la conduite d'Agathocle et de plusieurs grands capitaines que l'histoire nous représente incendiant les vaisseaux qui les avaient*

portés sur des bords ennemis, afin que leurs soldats, privés de toute espérance de retraite, fussent déterminés à vaincre ou à mourir. Ces mots, qui ont passé en proverbe, signifient : que l'on s'interdit, que l'on s'enlève, par une initiative hardie, les moyens de revenir sur une résolution, de renoncer à une entreprise ; enfin, que l'on se met dans l'impossibilité de reculer :

« Depuis environ un an, Marcel et Rodolphe avaient annoncé un somptueux gala, qui devait toujours avoir lieu samedi prochain ; mais des circonstances pénibles avaient forcé leur promesse à faire le tour de cinquante-deux semaines ; si bien qu'ils en étaient arrivés à ne pouvoir faire un pas sans se heurter à quelque convié de leurs amis. C'est alors qu'ils avaient envoyé l'invitation énoncée plus haut. « Maintenant, avait dit Rodolphe, il n'y a plus à reculer, nous avons brûlé nos vaisseaux ; il nous reste devant nous huit jours pour trouver les cent francs qui nous sont indispensables pour bien faire les choses. »

HENRI MURGER.
« Quant à moi, je n'entends pas à demi-mot. En fait de déclaration, j'en veux une bien claire, bien complète, une qui me crève les yeux, ou je n'en veux point. Toute déclaration qui ne brûle pas ses vaisseaux, et qui ne me livre pas son homme pieds et poings liés, est une poltronnerie qui me manque de respect. »
OCTAVE FEUILLET.

« Il faut qu'il meure ! reprit Marat. Tant que cet homme vivra, les factions s'agitent autour de lui. Nous-mêmes (car qui peut répondre de l'avenir ?) nous pouvons, d'un instant à l'autre, être pris de faiblesse et retourner en arrière. Le roi mort, il n'y aura plus moyen de reculer. Je ne me dissimule pas que Louis nous a servi à faire la Révolution ; mais, abordés d'hier dans une île nouvelle, il faut brûler maintenant le vaisseau qui nous a conduits, afin que, n'ayant plus ni salut à attendre des mesures tempérées, ni merci à espérer des rois, nous combations comme des furieux pour maintenir la République. »

ALPHONSE ESQUIROS.

— Allus. hist. *Brûler n'est pas répondre.* Au commencement de l'année 1794, le régime de la Terreur, dirigé par Robespierre au sein du comité de Salut public, était dans toute sa violence ; les dantonistes eux-mêmes étaient devenus des indulgents, des modérés ; maintenant que la République était restée maîtresse du champ de bataille, ils voulaient la faire rentrer dans le régime des lois, dans les voies de la justice pour tous. Danton était le chef de cette opposition nouvelle, le jeune et fougueux Camille Desmoulins en était la plume, et, dans son *Vieux Cordelier*, il poursuivait le gouvernement de ses censures et de ses sarcasmes. Son journal était lu avec avidité ; on en vendit en quelques jours cinquante mille exemplaires. Enfin, Camille osa provoquer un Comité de clémence, comme le seul moyen de pacifier les partis et de finir la révolution. Ce n'était pas là ce que voulait Robespierre, qui, dans une séance des Jacobins où l'impétueux pamphlétaire avait été sommé de comparaître, proposa perfidement de lui donner une correction paternelle et de brûler les numéros de son journal.

« Brûler n'est pas répondre ! » s'écria Desmoulins. Cette réponse imprudente causa sa perte. Robespierre ne se contenta plus : « Eh bien ! dit-il, qu'on ne brûle pas, mais qu'on réponde ; qu'on lise sur-le-champ les numéros de Camille, puisqu'il le veut, et qu'il soit couvert d'ignominie !... » Quelques jours après, l'intrepide jeune homme monta sur l'échafaud.

Cette phrase : *Brûler n'est pas répondre*, à laquelle l'épisode que nous venons de rappeler a attaché une si grande célébrité, remonte jusqu'à Calvin, dont les écrits avaient été condamnés au feu. « Brûler n'est pas répondre, dit-il, dans cette circonstance, et il est plus facile de trouver des dominicains que des raisons. » Cette seconde partie de la phrase n'est pas moins piquante que la première, et Pascal devait la populariser à son tour : « Il est plus facile de trouver des moines que des raisons, » dit-il en parlant des juges qui avaient condamné le grand Arnauld.

Disons toutefois que la vive répartition du bouillant Camille devait faire tout à fait oublier le mot de Calvin ; ici, c'est le cadre qui donnait du relief et de la valeur au tableau.

En littérature, on fait souvent allusion à la courageuse réponse de Camille Desmoulins :

« Plusieurs historiens ont fait naître des doutes sur l'authenticité de l'histoire de Guillaume Tell. Le curé Freudenberger, de Berne, les a exprimés, en 1760, dans un écrit intitulé : *Guillaume Tell, fable danoise*. Le gouvernement d'Uri fit brûler ce livre, et s'en plaignit amèrement auprès des Etats confédérés. D'autres trouvèrent que brûler n'est pas répondre. » (Biographie Michaud.)

« Les communistes se promettent, une fois maîtres du pouvoir, d'exproprier tout le monde et de n'indemniser et garantir personne. Au

fond, cela pourrait n'être ni injuste ni déloyal : malheureusement, brûler n'est pas répondre, comme disait à Robespierre l'intéressant Desmoulins. »
P.-J. PROUDHON.

« Les plaisants de Rome, sous Sévère, successeur de Commode, qualifiaient les chrétiens de gens à serments et de gens à poteaux, et rien n'était mieux justifié que ces termes d'extrême dédain, puisque les chrétiens étaient attachés à des poteaux et brûlés avec des serments. Cependant il se trouva de bonne heure, parmi les païens, des gens d'esprit qui dirent que brûler n'était pas répondre. — Cela dépend de ce que l'on brûle. »

L. VEUILLOT.
— Allus. hist. *Brûler le temple d'Ephèse, Allusion à l'acte insensé d'Erostrate. V. EROSTRATE.*

— Allus. hist. *Adore ce que tu as brûlé, brûle ce que tu as adoré, Paroles que prononça saint Kémi en baptisant Clovis, et auxquelles on fait de fréquentes allusions. V. ADORER.*

BRÛLERIE s. f. (bru-le-ri — rad. brûler). Action de brûler, de livrer au feu : *Toutes ces brûleries (de livres) sont si bêtes, qu'elles ne font que me faire rire.* (J.-J. Rousseau.) *Peu usité.*

— Techn. Distillerie de vin, parce qu'on y brûle le vin, pour en extraire l'eau-de-vie. *Atelier où l'on brûle de vieux bois dorés, de vieux galons, de vieilles étoffes brodées, pour en retirer l'or et l'argent.*

BRÛLE-TOUT s. m. (bru-le-tou — de brûler et de tout). V. BRÛLE-BOU.

BRÛLEUR, EUSE s. (bru-leur, eu-ze — rad. brûler). Celui qui brûle ; incendiaire : *Un brûleur de livres.*

— Loc. fam. *Etre fait comme un brûleur de maisons, Avoir très-mauvaise mine, être très-mal vêtu.*

— Techn. Fabricant d'eau-de-vie.

— *Brûleur à gaz, Bec de métal qui sert à la combustion du gaz d'éclairage.*

— Argot de théâtre. *Brûleur de planches, Se dit d'un acteur qui n'a pour tout talent que de l'audace, de bons poumons et beaucoup de mouvement.*

BRÛLIS s. m. (bru-li — rad. brûler). Agric. et Eaux et for. Opération qui consiste à brûler la couche de gazon qui recouvre le sol dont on veut opérer l'amélioration : *Dans les pays de montagnes du centre de la France, et durant les nuits d'été, on aperçoit les flammes des brûlis à tous les points de l'horizon. On pratique le brûlis dans tous les sols où abondent les matières organiques, et qui pèchent soit par acidité ou insolubilité de ces matières, soit par excès d'argile.* (Jung.) *Je vous disais bien qu'il y avait un incendie quelque part ! Vous me souteniez que c'étaient des brûlis de bruyères.* (G. Sand.)

BRULLIARD (Philibert), prélat français, né en 1765 à Dijon. Il était évêque de Grenoble depuis 1826, lorsque, le 19 septembre 1846, le bruit se répandit que la Vierge avait apparu à deux bergers sur la montagne de la Salette, dans son diocèse. Mgr Brulliard ordonna une enquête, qui ne dura pas moins de cinq ans, et dans laquelle surgirent, même de la part de plusieurs ecclésiastiques, de graves objections contre la réalité du miracle. Cependant la commission d'enquête déclara que l'apparition de la sainte Vierge à deux bergers sur une montagne de la chaîne des Alpes, située dans la paroisse de la Salette, de l'archiprêtre de Corps, portait en elle-même tous les caractères de la vérité, et que les fidèles étaient fondés à la croire certaine et véritable. En tout cas, le miracle, puisque miracle il y a, a tiré de leur humble condition le berger et la bergère auxquels la Vierge daigna se montrer. Des personnes pieuses se sont chargées de pourvoir à l'éducation des deux enfants, et le père de la Salette vient de terminer ses études médicales à Paris. Il a toujours conservé la foi la plus entière en sa vision, et il raconte minutieusement tous les détails de la céleste apparition. En 1852, M. Brulliard quitta son siège épiscopal et fut nommé chanoine du premier ordre à Saint-Denis. On dit que de graves difficultés survenues avec son clergé, au sujet du fameux miracle, ne furent pas étrangères à cette retraite du prélat.

BRULLIOLAIS (le), *Broliacensis ager*, petit pays de France, dans l'ancienne province du Lyonnais, où se trouve le bourg de Brulliolles, dans l'arrondissement et à 26 kilom. O. de Lyon.

BRULLIOT (François), graveur allemand, né en 1780, mort en 1836. Ayant reçu en 1808 un emploi au musée de gravure de Munich, il se rendit en Allemagne, en Hollande, en France, en Italie, où il acheta plus de cent mille gravures destinées à ce musée. De retour à Munich, il dressa le catalogue de ces nouvelles richesses et reçut le titre de conservateur. Il a publié : *Dictionnaire des monogrammes* (Leipzig, 1817-1818, in-fol.), et *Table générale des monogrammes* (Leipzig, 1820).

BRULLOIS (le), petit pays de France, dans l'ancien Armagnac, comprenant la petite ville de Layrac, actuellement dans l'arrondissement d'Agen (Lot-et-Garonne).

BRULOFF ou BRUELOW (Charles), peintre